



44
PAYS DE LA LOIRE

Vent d'Ouest

SIP Rezé - SUD LOIRE UNE VICTOIRE SYNDICALE

**FINANCES
PUBLIQUES**

n°7 novembre 2013

La création d'un SIP Sud-Loire Rezé annoncée le 7 novembre par le Directeur Général est une victoire syndicale qui répond à une proposition de la CFDT.

C'est une avancée majeure pour la population du Sud-Loire, qui ne sera plus obligée d'aller à Nantes Cambronne pour le calcul de l'impôt et à Rezé pour le paiement. Tout se fera au Sud-Loire.

C'est aussi une nouvelle implantation qui impacte les agents des deux filières.

La position de la CFDT : Dans un contexte de restructurations et de suppressions d'emplois qui se succèdent depuis plus de vingt ans, **la CFDT a choisi d'élaborer des propositions d'un autre aménagement du territoire** face à des décisions très discutables de l'administration. Deux paramètres importants sont pris en considération :

1) **Le service public proche** des contribuables et des collectivités, répondant aux besoins d'une population toujours grandissante dans le département par une présence au centre, au nord et au sud de Nantes Métropole, à Saint-Nazaire ainsi que dans les zones urbaines et rurales.

2) **Les bonnes conditions de travail** des agents doivent être garanties par l'employeur.

Dans la filière fiscale 44, les fusions de service se sont effectuées sur les mêmes sites (Nantes, Ancenis, Châteaubriant, Pornic, Saint-Nazaire toujours divisé entre De Gaule et Pressencé) La question de pérenniser le site de Saint-Herblain s'est posée, lors du relogement temporaire d'agents suite à l'incendie du bâtiment de Anne de Bretagne, mais faute de budget, ils ont réintégré Cambronne.

Dans la filière gestion publique 44, les vagues de restructurations menées ont dessiné **une large bande sans services publics financiers cernant le département** rétrécissant « ses frontières » (ont disparu Legé, Bourgneuf-en-Retz, Le Croisic, Herbignac, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon, Moisdon-La-Rivière, Riaillé, Saint-Mars-La-Jaille, Varades) Très clairement, la nouvelle carte aurait pu être aussi celle d'une concentration du recouvrement de la Métropole à Nantes Cambronne au mépris des contribuables. L'avis des adhérents CFDT a été tout autre préférant l'implantation du recouvrement au nord de l'agglomération (Saint-Herblain) et au sud (Rezé). L'administration a spécialisé des trésoreries en gestion publique (Ancenis, Bouaye, Carquefou, Machecoul, Vertou) ou en a supprimé/fusionné d'autres (les quatre trésoreries nantaises de recouvrement, Saint-Etienne-de-Montluc, Nozay, Vallet, Le Pellerin et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, spécialisé recouvrement) pour laisser **un désert d'accueil fiscal en Sud-Loire** (participant ainsi au sentiment d'abandon de la population de la troisième couronne nantaise exprimé par un vote à l'extrême-droite). La fusion a produit une trésorerie de recouvrement dite de proximité à Rezé qui peut disparaître à terme dans un SIP à Nantes Cambronne à moins qu'elle ne se transforme en SIP en Sud-Loire. La CFDT a proposé cette création au début de la fusion (en CT local, en GT national, par tract au public et aux agents)

L'action syndicale : C'est sur cette position que la CFDT s'est engagée avec les autres organisations syndicales du Trésor dans les actions qui ont permis le maintien de Saint-Herblain (urbain Métropole) et de Derval (rural). Puis en intersyndicale Finances Publiques, la CFDT s'est engagée à obtenir la création d'un SIP en Sud-Loire (rencontre des élus locaux du Sud-Loire, en CT avis favorable du TPG 44, puis du Directeur des Finances Publiques 44, demande réitérée il y a un mois au Directeur Général). La création d'un **SIP Sud-Loire Rezé est une avancée syndicale majeure** dans un contexte particulièrement difficile.